



LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES / AVRIL 2019

A QUI CELA PROFITE T-IL ?

Il est de mon devoir de Maire de parler à mes concitoyens de ce qui va ou ne va pas !

Les missions d'une municipalité dans la gestion de notre territoire communal touchent tellement de domaines que notre tâche de tous les jours s'en trouve rudement compliquée !

Chacun de nous en profite. Encore faudrait-il que nos habitants, consommateurs des services et des équipements communaux sachent les utiliser à bon escient et les respectent !

Je vais donc distribuer des **REMERCIEMENTS** et des **CARTONS ROUGES** !

CARTONS ROUGES d'abord :

Carton rouge, pour les utilisateurs du city stade qui roulent en moto sur la piste réservée à la course à pied, qui ignorent les poubelles et polluent le site.

Carton rouge, pour les voleurs de gas oil et de batterie du matériel municipal.

Carton rouge, pour les utilisateurs de round up qui ne respectent ni l'environnement ni la santé publique.

Carton rouge, pour ceux qui déversent des décharges sauvages dans la forêt.

Carton rouge, pour nos concitoyens qui dégradent la valeur paysagère de nos villages par des constructions anarchiques et sans autorisation.

Carton rouge, enfin, pour les deux élus d'extrême droite qui dénigrent la proposition du Département d'acquérir le site de Nodris (voir l'article en page 2). Nous n'avons jamais eu un seul euro de leur part car ils n'ont pas voté les budgets englobant les subventions, APA et autre RSA !

REMERCIEMENTS, enfin !

Merci aux Vertheuillais, élus ou pas, qui s'impliquent dans la vie de leur commune, en participant aux ateliers participatifs et aux animations associatives.

Merci à la bibliothèque qui diffuse les connaissances.

Merci aux commerçants et hébergeurs qui attirent du monde et mettent en relief l'hospitalité de notre village.

Merci aux associations qui valorisent notre site abbatial (Passiflore, Semaine de l'Art, Amis de l'abbaye etc..), à celles qui, à longueur d'année distribuent la convivialité et le bonheur d'être ensemble (Vertheuil Loisirs, APE, ACCA, BTC Vertheuillais, Papilles, S'Forme, etc ...).

Merci aux équipes municipales qui travaillent dans les espaces verts, à l'école, au restaurant scolaire, à la Mairie et à la Poste.

Ils mettent vraiment de l'huile dans les rouages d'une vie en communauté.

Le mot **COMMUNE** trouve là tout son sens !

Rendez-vous donc, cet été, à la kermesse des écoles, aux fêtes de la Saint-Pierre, aux concerts, aux expositions !

INVITATION À VOUS INSCRIRE À LA VERTHEUIL NEWS, AUX ALERTES ET INFORMATIONS MUNICIPALES

je désire m'abonner à **Vertheuil News**, la lettre hebdomadaire numérique, aux alertes et informations municipales.

Nom..... Prénom.....

Adresse postale.....

Adresse email.....

ou en envoyant un mail à communedevertheuil@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL

Le **Compte Administratif 2018** a été voté et fait apparaître un report excédentaire cumulé de 472 597.28 €.

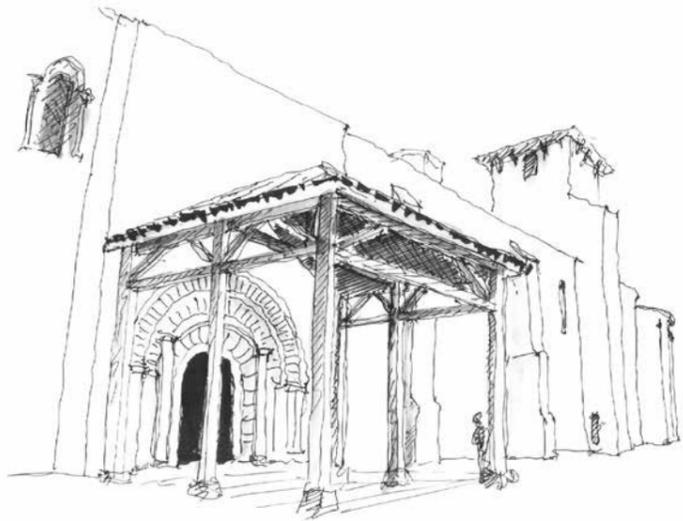
Les **trois taxes locales directes pour 2019** ont été votées sans augmentation de taux.

Le **Budget Primitif 2019** a également été voté en équilibre pour 1 292 931.92 € en fonctionnement et 1 008 210.33 € en investissement.

Les autres décisions prises à l'occasion de ce conseil sont :

- désignation des entreprises pour la restauration du portail de l'abbatiale et création d'un porche de protection
Lot 1 : Entreprise TMH pour 40 197.22 € TTC
Lot 2 : HORIZON BOIS 24 pour 34 589.23 € TTC
- Voirie Communale : les rues des « Jonquilles » et de la « Petite Lande » sont programmées.
- Aménagement d'une aire de stockage sur le site de l'ancien stade.
- Création d'écluses pour réguler le trafic à l'entrée du bourg.
- Création d'une laverie et extension du dortoir des maternelles à l'Ecole.

Le détail des autres décisions figure sur le compte-rendu publié sur le site www.vertheuil-medoc.com



ELECTIONS EUROPEENNES LE 26 MAI 2019

Dimanche 26 mai 2019 vous allez élire les députés européens représentant la France au Parlement Européen.

Le bureau de vote sera ouvert de **8h à 18h** au restaurant scolaire.

Les inscriptions sur les listes électorales reprendront après ces élections en Mairie, pour les élections municipales en 2020.



UN DOMAINE DEPARTEMENTAL A NODRIS ?



Jean-Luc GLEIZE, Président du Conseil Départemental, propose que le Département se porte acquéreur du Domaine de Nodris.

Y seraient déployés, des activités culturelles et artistiques, des projets d'Economie Social et Solidaire, des projets de maraîchage et des bases pour l'IDDAC, et Biblio-Gironde.

Le Reggae Sun Ska va enfin pouvoir pérenniser son implantation en Médoc.

C'est une très grande satisfaction pour les acteurs du projet RACAM (Réseau des Acteurs Culturels et Artistique en Médoc).

Cette annonce a été faite par Monsieur Jean-Luc GLEIZE en conclusion d'une réunion qui rassemblait quelques élus et des acteurs culturels du territoire.

Une très bonne nouvelle pour VERTHEUIL dont l'attractivité sera ainsi renforcée !

PLAN LOCAL D'URBANISME

Notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) s'inscrit dans le respect d'un principe d'équilibre, entre :

- un développement urbain nécessaire et maîtrisé, mais cependant respectueux de l'aspect traditionnel de notre Bourg et des hameaux, ouvert à tout geste architectural contemporain, hors de la limite de protection des sites classés,
- le respect de l'espace viticole,
- la préservation des espaces naturels et des paysages.

La prise en compte de la valeur paysagère de notre territoire passe par la qualité du bâti et des clôtures car l'impact visuel est important.

Les constructions, soumises à permis de construire ou déclaration préalable, sont supposées respecter le Règlement d'Urbanisme (couleur des enduits, des menuiseries, tuiles romanes etc...).

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES COMMUNAUX



La réfection de la place Saint-Pierre avec la pose d'un film géotextile et des jardinières et l'allée centrale du cimetière pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et la végétalisation du reste des espaces.

INTERDICTION D'INCINÉRATION DES DÉCHETS VERTS

L'interdiction de brûlage des déchets verts a été édictée par le Préfet.

Pourquoi ?

- Troubles du voisinage
- Nuit à l'environnement
- Cause de propagation d'incendie

Les particuliers sont concernés et sont tenus d'éliminer leurs déchets verts par broyage ou compostage, ou de les porter en déchetterie.

Les entreprises doivent en priorité éliminer leurs déchets verts par broyage ou compostage. Elles peuvent cependant obtenir des dérogations. Se renseigner en Mairie.



DÉSHERBANTS : INTERDICTION TOTALE

L'utilisation des désherbants et pesticides est totalement interdite pour les particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019.

Cette interdiction est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2015 par la commune et doit être absolument respectée par les Vertheuillais, pour des raisons de santé publique et de protection de l'environnement.

Des méthodes alternatives existent. Pour en savoir davantage, inscrivez-vous en mairie à l'atelier **Environnement et gestion différenciée des espaces** ou auprès de l'association la Passiflore.

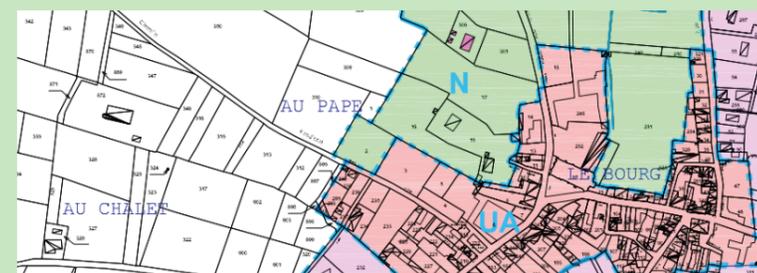
PLAN LOCAL D'URBANISME

Notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) s'inscrit dans le respect d'un principe d'équilibre, entre :

- un développement urbain nécessaire et maîtrisé, mais cependant respectueux de l'aspect traditionnel de notre Bourg et des hameaux, ouvert à tout geste architectural contemporain, hors de la limite de protection des sites classés,
- le respect de l'espace viticole,
- la préservation des espaces naturels et des paysages.

La prise en compte de la valeur paysagère de notre territoire passe par la qualité du bâti et des clôtures car l'impact visuel est important.

Les constructions, soumises à permis de construire ou déclaration préalable, sont supposées respecter le Règlement d'Urbanisme (couleur des enduits, des menuiseries, tuiles romanes etc...).



Il n'en va pas de même des clôtures, des garages et autres abris de jardins..., qui sont édifiés sans autorisation et pour autant la déclaration préalable est obligatoire.

Il devient nécessaire, sans tomber dans un « caporalisme » outrancier, de faire respecter les règles établies.

Cela passe par la démarche suivante :

avant tout projet de construction, quelle que soit la surface ou le type de bâti envisagé, de venir en Mairie consulter le règlement d'urbanisme.

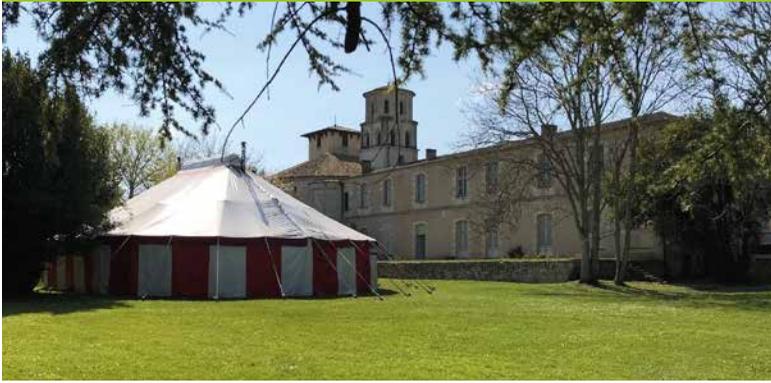
LE CHANGEMENT DE COLLECTE DU VERRE

À partir du lundi 6 mai 2019, la collecte du verre change. Le verre ne sera plus collecté en porte à porte mais uniquement en apport volontaire dans les bornes à verre, situées sur les emplacements suivants de notre commune :



- Parking de la salle des Augustins
- Rue de la Gare
- Rue du 8 mai (stade)
- Péris (près de l'abris-bus)
- La Caussade (place du Commun)
- Bourdin
- Lugagnac (rue Armand Roux)

SEMAINE DE L'ART DU 12 AU 20 AVRIL 2019



Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'affiche pour réaliser combien la programmation 2019 était multiple et chatoyante. La liberté dans l'art explosait à tous les étages.

En faire l'inventaire prendrait toute la page. Le chapiteau installé dans le parc de l'abbaye était LA nouveauté, où se sont produits les concerts en soirée.

PS : En prime, il y avait une dégustation des vins de VERTHEUIL et d'ailleurs. **A l'an prochain !**



JUMELAGE AVEC BEVERN (ALLEMAGNE) VOYAGE DU 23 AU 29 AOÛT 2019

Une occasion unique vous est donnée de connaître un grand pays, l'Allemagne. Inscrivez-vous en Mairie.

Tarifs :

- Jeunes : 114.00 €
- Personne seule dans une chambre : 252.00 €
- Personne seule partageant sa chambre : 219.00 €
- Couple : 394.00 €

Ces tarifs représentent les frais du voyage.

L'hébergement sur place est gratuit.

Les chèques seront libellés à l'ordre du « Comité de Jumelage ». Ils seront débités le 21 Août 2019.

AGENDA

Entrée 5 € par personne et apportez un plat salé, un plat sucré, n'oubliez pas vos couverts, vos verres.

L'inscription est indispensable avant le 8 mai 2019 soit par mail (pn@medoc-actif.eu) soit par téléphone 05 56 41 37 77 (fr), 05 56 73 30 40 (fr) 06 28 36 21 32 (de)

- Apéritif offert par la mairie à 12 h
- Champagne offert par Médoc Actif au dessert

European picnic in the abbey of Vertheuil
Europese picknick in abdiy van Vertheuil
Europäisches Picknick in der Abtei

Médoc Actif et la Mairie de Vertheuil vous invitent au

8^{ème} Pique-nique européen à l'abbaye de Vertheuil

dimanche 12 mai 2019

accueil entre 10h30 et 12h à l'abbaye de Vertheuil



Invités d'Honneur :

les jeunes de divers pays européens

« Ambassadeurs des valeurs européennes »

en séjour à Bordeaux et dans le cadre de

« La journée européenne décentralisée dans le Médoc »

Animation musicale avec le duo 'Mgibann'

Gib : chanteur / guitariste et Mathilde : chanteuse

- 8 Mai 2019 :
Commémoration du 8 mai 1945 à 11h30
Rendez-vous place de l'église
- 12 Mai 2019 :
Pique-nique européen et les 10 ans de Médoc actif parc de l'abbaye
- 25 Mai 2019 :
Concert hommage à Jacques Brel
Jacques B. chante Brel avec les Amis de l'Abbaye
- 31 Mai 2019 :
Vernissage de l'exposition
« Un estuaire eaux en couleurs »
- 2 Juin 2019 :
Marches solidaires de la Fondation GROUPAMA à but humanitaire.
- 15 Juin 2019 : Journées nationales de l'archéologie
- 22 Juin 2019 : Journées du Patrimoine de Pays et sur le thème « Naturellement Durable ». Marche vers les moulins à eau et fontaines de Vertheuil
- 23 et 24 Juin 2019 :
Fêtes de la Saint Pierre avec VERTHEUIL LOISIRS
- 5 Juillet 2019 :
vernissage de l'exposition estivale de l'artiste Sho Asakawa, jusqu'au 1^{er} septembre 2019.
- 12, 19, 26 Juillet et 9 Août 2019
Festival Voûtes et Voix Amis de l'abbaye
- 3 Août 2019 :
Concert final du Festival des Echappées Musicales en Médoc
- 14 et 15 Septembre 2019 :
Journées Européennes du Patrimoine.
- 13 Octobre 2019 à 16h :
Musique au coeur du Médoc
- 20 Octobre 2019 10h à 18h :
Foire aux Plantes d'automne